

Ordre du jour :

1. Présentation du personnel
2. Les effectifs
3. Sécurité / Absences / Accidents
4. Pédagogie / Évaluations / Projet de l'école
5. Le règlement intérieur / La charte de laïcité
6. Échanges recueil des idées / Divers

Respect Communication Coopération



École primaire Mont-Valot

Merci à tous les parents pour le respect du port du masque et des horaires de l'école et bienvenue aux nouveaux parents.

1. présentation du personnel

Les enseignants : Anne Combebias 3CM1 12CM2 / Catherine Collin 8CE1 / 8CE2 / Aurélie Mauffrey 10GS 9CP / Fabienne Lanier 2TPS 13PS 11MS / Aurélie Jacquet décharge de direction le mardi / Jérôme Mouls : maître supplémentaire le lundi et le mardi / Jean Yves Dormoy et Marc Péquignot : titulaires remplaçants rattachés à notre école mais rarement là.

ATSEM : Magali Marquet et Hasa Soijic qui sont à l'école à plein temps.

Périscolaire : 2 personnes (Nadia et Katiline) de 7h30 à 8h20, pour la restauration de midi et de 16h30 à 18h30. Les inscriptions (les modifications se font directement auprès des Francas. Les enseignants ne gèrent pas les listes.

Rappel du numéro des Francas : 03 84 93 94 38

Dans notre **équipe**, il y a également Martine Ménigoz agent d'entretien qui a une place importante et également Mle Altun Sémiha, Aide aux Enfants en Situation de Handicap.

RASED réseau d'aide : une psychologue scolaire pour aider les élèves et les familles qui en ont besoin. Le bureau est situé à l'école élémentaire du boulevard Richet.

Vous pouvez la contacter au **03 84 40 63 54** ou par mail raised.luxeuil-richet@ac-besancon.fr

Stagiaires : ponctuellement il peut y avoir des stagiaires qui sont accueillies

2. Les effectifs :

76 élèves pour 4 classes (perte de la 5^{ème} classe cette année)

Faible effectif dans les classes et conditions très favorables aux apprentissages.

3. Sécurité / Absences / Accidents

Absences

Fréquentation : la scolarité est obligatoire à partir de 3 ans. Les enseignants notent chaque absence par demi-journée. Signalement fait à partir de 4 absences non justifiées

Prévenir par texto ou mail ou téléphone le plus rapidement possible.

Sécurité

- Nous sommes toujours en vigilance VIGIPIRATE : l'entrée des poussettes dans l'école est interdite ainsi que les rassemblements devant l'école.

Les jouets de la maison sont parfois source de conflit donc on vous demande d'éviter ainsi que les objets tranchants dangereux...les sucettes. Le règlement sera mis à jour au premier conseil d'école

- Accompagnateurs : lors de nos sorties, nous avons besoin d'accompagnateurs. Si vous êtes volontaires, Nous accompagner n'est pas toujours une partie de plaisir puisque vous êtes là pour aider à la sécurité des enfants. Vous pourrez vous signaler aux maîtresses de chaque classe.

Suivi du protocole sanitaire et des recommandations :

Chaque parent prend la responsabilité d'envoyer son enfant ou non à l'école dans le respect des recommandations qui ont été envoyées par mail et mises sur le blog.

Il est impératif de prévenir l'école.

- Si votre enfant présente des symptômes d'une maladie (nez qui coule, toux, fièvre, maux de tête), votre enfant doit rester à la maison jusqu'à ce qu'il soit guéri. Il est recommandé de consulter un médecin.
- Si votre enfant a passé un test de dépistage COVID19, votre enfant reste à la maison en attendant les résultats. Il revient à l'école après avis médical.
- Si un membre du foyer (vous ou vos enfants) est cas confirmé (suite à un résultat positif au test), vous devez suivre les recommandations de l'ARS (autorités de Santé) et vos enfants pourront retourner dans leur classe après accord médical.

Accidents

S'il y a urgence, l'enseignant appelle le 15 et ensuite la famille. Si l'enfant a besoin de soins moins urgents, on vous appelle, si c'est un petit bobo on soigne avec nos moyens c'est à dire de l'eau, du savon et froid.

N'oubliez pas de prévenir dès que vous changez de numéro de téléphone ou d'adresse mail. N'oubliez pas de fournir l'attestation d'assurance extrascolaire pour votre enfant. Il suffit de la demander à votre assureur.

4. Pédagogie / Évaluations / Projet de l'école

Pédagogie et évaluations :

- LSU (du CP à la 3^{ème}). Il sera complété 2 fois dans l'année scolaire (en janvier et en juin).
- Pour les élèves de maternelle, nous avons le carnet de réussite. Il sera rempli au fur et à mesure de l'année et transmis aux parents en fin d'année.
- Des évaluations nationales en CP et CE1 ont débuté lundi 14 septembre.
- Projet mathématiques et français avec le collège des Thermes

- APC : Activités Pédagogiques Complémentaires : mardi 16H30 à 17H30 pour les enfants volontaires et désignés par les enseignants.
- Des ajustements au niveau des programmes cette année concernent le développement durable essentiellement : chaque classe est tenue de respecter les horaires des différentes matières selon les programmes
 - Piscine : de la GS au CM2. Demande faite pour le 1^{er} trimestre pour les CE1/CE2 et CM1/CM2 et pour le 2^{ème} trimestre pour les GS/CP. En attente d'ouverture de la piscine et en respect des protocoles de l'éducation nationale et de la piscine.
- Activités culturelles, sportives et citoyennes

- USEP : réunion pour les enseignants le 22 septembre pour voir comment s'organiser par rapport au protocole. Des rencontres sous quelles formes ? Tout reste à inventer.
- Participation à la semaine du vélo en lien avec le passage du tour de France dans notre région (l'école du tour) : semaine du 14 au 18 septembre
- Ouverture aux fédérations sportives : en attente de propositions
- Au niveau culturel : spectacles Côté cour / FICA (cinéma d'Asie) / JMF / pas de projet musical avec l'école de musique cette année (pas de financement obtenu de la part de la mairie et d'autres écoles ont été choisies)
- Par rapport au protocole sanitaire, pas d'ateliers citoyenneté en début d'année puisque le brassage entre élèves est à proscrire. Par contre nous réfléchissons à créer cet esprit d'appartenance à un groupe école au travers d'un projet artistique en lien avec un projet jardin. Nous travaillerons avec Mme Cély conseillère pédagogique en arts visuels au niveau du département. Nous envisageons également de travailler avec les élèves et un professeur de la SEGPA, du collège des Thermes, M. Cély,
- Mise en place de parcours spécifiques pour certains élèves avec M. Mouls
- Participation à « école et cinéma » cette année pour toutes les classes. Nous avons envie d'éduquer les élèves à la lecture d'images et l'analyse de ce qui est vu sur les écrans.
- Participation à la fête des sciences (observation de la diversité et mise en place d'ateliers après la collecte de petites bêtes dans et autour de l'école)
- Participation à l'opération « nettoignons la nature » le 25 septembre sous une autre forme que d'habitude. Sensibilisation à l'environnement au travers du tri des déchets.
- Soutien au comportement positif : travail autour des 3 valeurs « respect – communication – coopération »

Financement

Nous avons des crédits venant de la mairie qui nous permettent d'acheter des manuels et des fournitures scolaires. Mais tout le reste est financé par la coopérative.

- dépense pour adhérer à l'OCCE et à la FOL pour avoir accès aux spectacles et être assuré au niveau de l'établissement
- Dépense pour adhérer à l'USEP
- Dépense pour accéder à « école et cinéma »

Tous ses projets seront réalisables avec les entrées d'argent de la coopérative qui vous est demandée en début d'année. Nous n'envisageons pas cette année de marché de Noël et de fête d'école en respect du protocole.

5. Le règlement intérieur / La charte de laïcité

Le règlement intérieur sera revu et voté lors du premier conseil d'école et sera alors diffusé sur le blog, par mail et un affichage sur le panneau devant l'école. Le règlement en vigueur est sur le blog.

La charte de laïcité qui rappelle les valeurs de la république est affichée côté maternelle et consultable sur le blog.

Rappel de l'adresse : <http://prim-mont-valot-luxeuil-les-bains.ac-besancon.fr/>

Divers

- Respect des horaires de l'école. Les portes sont fermées à 8H30 et 13H30.
- Respect mutuel entre les enseignants et les parents (échanger et demander des explications évitent parfois des situations délicates et des malentendus)
- Si vous devez venir chercher votre enfant pour un RDV chez l'orthophoniste ou chez un médecin vous pourrez sonner du côté maternelle.
- Les échanges famille-école : à l'aide du cahier de liaison, des mails et des affichages
- Soyez vigilants aux poux. Un enfant ne peut pas être exclu de l'école parce qu'il a des poux.
- Le conseil d'école : 8 délégués de parents au maximum: 4 titulaires au minimum et 4 suppléants. Les élections auront lieu le vendredi 9 octobre par correspondance (dépôt de la liste le 18 septembre).
- Nous procéderons également à des élections de délégués élèves afin de sensibiliser les élèves à la notion de représentants d'élèves.
- Les goûters d'anniversaire : les enfants ne souffleront pas les bougies. Seuls les gâteaux emballés seront acceptés à l'école. Les enfants seront servis de façon individuelle par l'adulte.

6. Échanges recueil des idées

Chaque famille est invitée à prendre contact avec les enseignants de leurs enfants. Les élèves de CP et CE1 seront reçus individuellement par les maîtresses pour la restitution des évaluations nationales avant les vacances de la Toussaint. Une scolarité ne peut se faire sans un échange entre parents et enseignants.

Chaque enseignant peut vous répondre par mail ou vous recevoir à l'école.

Rappel des adresses mails

école : ecole.mont-valot.luxeuil@ac-besancon.fr

Mme Comebias : anne.didier@ac-besancon.fr

Mme Collin : catherine.maire@ac-besancon.fr

Mme Mauffrey : aurelie.mauffrey@ac-besancon.fr

Mme Jacquet : aurélie.jacquet@ac-besancon.fr

M. Mouls : jérôme.mouls@ac-besancon.fr

Mme Lanier : fabienne.bernard@ac-besancon.fr